

# ENTRE NOUS

www.mairie-boutigny-prouais.fr

ALLEMANT ■ BEAUCHÈNE ■ BEAUTERNE ■ BOUCHEMONT ■ BUCHELET ■ CLOCHES ■ DANNEMARIE  
■ LE BOIS DES PRES ■ LES JONCS ■ LE MESNIL ■ LA MUSSE ■ ROSAY ■ SAINT-PROJET ■ SAUSSAY ■

## Bulletin Municipal de BOUTIGNY- PROUAIS N°55 / Mars 2010

Mes cher(e)s administré(e)s,

Ce numéro d'Entre Nous du mois de mars ne comportera pas de Mot du Maire en raison des élections régionales des 14 et 21 mars prochains.

Pour autant, diverses manifestations vont animer notre commune dans les semaines à venir et vous en trouverez les détails dans les articles qui suivent.

Je vous retrouverais avec plaisir dans mon édito à partir du mois de mai.

D'ici là,

Très cordialement,

Votre maire.



## LES ELECTIONS REGIONALES 2010

Les 14 et 21 mars 2010, vous êtes appelés à élire vos conseillers régionaux au scrutin de liste (tout bulletin surchargé, rayé ou modifié sera nul). La loi oblige chaque liste à comporter autant d'hommes que de femmes.

De par la clause générale de compétences, les régions ne sont pas limitées dans leurs champs d'intervention. Toutefois, elles agissent sur votre vie quotidienne par leurs actions sur les transports, sur l'éducation par la formation professionnelle, l'apprentissage, la gestion des lycées, sur le développement économique et sur l'aménagement du territoire et ses infrastructures.

La méthode d'attribution des sièges au premier tour est la suivante :

- Si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié + 1 voix), elle obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages

- Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante

Les conditions d'accès au second tour sont les suivantes :

- Seules les listes ayant obtenu plus de 10 % des suffrages exprimés au premier tour peuvent se maintenir au second tour de scrutin et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages

La méthode d'attribution des sièges au second tour est la suivante :

- Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient le quart des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de voter par procuration. Vous obtiendrez tous les renseignements nécessaires auprès de la gendarmerie de Nogent-le-Roi Tél. 02 37 38 05 20.

**LES BUREAUX DE VOTE SERONT OUVERTS DE 8 h 00 à 18 h 00**  
**à la MAIRIE DE BOUTIGNY et à la MAIRIE ANNEXE DE PROUAIS**

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour l'année 2010-2011, les inscriptions des enfants nés en 2007 se feront au secrétariat de la Mairie, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30 les mercredi 7, jeudi 8, vendredi 9, mercredi 21 avril ainsi que le samedi 24 avril de 8h30 à 11h45

**sur rendez-vous uniquement** au 02 37 43 00 43.

Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile.



## VIE ASSOCIATIVE

## VIE ASSOCIATIVE

**LE COMITE DES FÊTES DE PROUAIS**  
ORGANISE UNE SOIREE

# TARTIFLETTE

KIR  
CRUDITES  
TARTIFLETTE / SALADE  
SORBET  
CAFE

**LE SAMEDI 13 MARS 2010 A PARTIR DE 19 H 30**  
**A LA SALLE POLYVALENTE DE BOUTIGNY**

TARIF : Adulte 15 € - 7/12 ans 8 €  
Boissons non comprises

Réservation au 06.34.87.49.38 avant le 5 mars

Comme chaque année, la Fête de Pâques aura lieu sur la place de l'Eglise à Boutigny et la municipalité, coordinatrice des festivités, vous attend en nombre,

**Le samedi 3 avril**

A partir de 15 h, la fête foraine ouvrira ses portes

**Le dimanche matin 4 avril à 10 h 00**, la chasse aux œufs pour les enfants de Boutigny-Prouais de 0 à 6 ans  
Une exposition des œuvres réalisées par la Passerelle des Savoir-Faire  
La fête foraine dès 14 h 00 et à 14 h 30 Course Cycliste

**Et le lundi 5 avril**

à 13 h 30, départ courses cyclistes  
La fête foraine à partir de 14 h 00.



invitent les enfants de Boutigny-Prouais de 0 à 6 ans à venir à **la chasse aux œufs de Pâques** sur l'espace vert du Nerprun à Boutigny  
Le Dimanche 04 Avril 2010 à 10h

Info : 06 10 12 33 82

e.mail : lespetitesmains-boutigny-prouais@orange.fr



## Fête de Pâques 2010

Le Comité des fêtes de Boutigny vous propose sandwiches, buvette et frites durant toute la fête sur la place de l'église à Boutigny. En plus de la fête foraine en partenariat avec l'ASPIC, vous pourrez également admirer le dimanche 4 avril, les créations réalisées par les adhérents de la Passerelle du Savoir Faire. Les œuvres seront exposées dans la salle du conseil municipal.  
N'hésitez pas à venir nous rencontrer.  
Venez nombreux découvrir cette exposition.  
Le Comité des Fêtes de Boutigny sera là pour vous accueillir.

Claude SERREAU



## Et si on améliorait nos images ?

Evolution de la photo : de l'argentique au numérique  
Animation : Robert TIXADOR et Claude SERREAU

Salle polyvalente à Boutigny (28) - 16 rue des Potiers

Le vendredi 26 mars 2010 de 20h30 à 22h00

Entrée gratuite

Téléphone Aspici 06 62 93 68 75



## Sortie cinéma enfants

Le Comité des Fêtes de Boutigny organise le mercredi 31 mars dans l'après-midi, pour les enfants scolarisés sur la commune (du CP au CM2), une sortie au cinéma de Dreux. Un ramassage sera prévu à Prouais, La Musse et Boutigny. Les enfants seront transportés à Dreux avec retour à Boutigny, grâce au car scolaire prêté pour cette occasion par la municipalité et conduit par Christelle FERNANDO. Au retour, un goûter permettant d'attendre les parents, sera prévu pour les enfants à la salle polyvalente. A ce jour le programme des films n'est pas encore communiqué pour cette date, mais vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants en téléphonant au 02 37 43 18 78 ou par mail à l'adresse : comite.fete.boutigny@free.fr . Le prix de la sortie est fixé à 6 € par enfant. Le détail et les modalités de cette sortie, ainsi que le titre du film seront communiqués aux enfants quelques jours avant la sortie.

Inscrivez vos enfants dès maintenant ; le nombre de places du car scolaire étant limité.

Claude SERREAU

Le Comité des Fêtes de Boutigny

## POMPIER - Bientôt !!!



Le centre de secours de Dreux accompagné des pompiers de notre commune viendra pour une réunion d'informations :

Au programme "les risques domestiques" puis "être pompier volontaire"

La date sera communiquée prochainement sur le site de la mairie

Inscriptions et informations sur lespetitesmains-boutigny-prouais@orange.fr



## Fête de la musique 2010

Comme tous les ans dorénavant, le Comité des fêtes de Boutigny organise la fête de la musique. Celle-ci se déroulera à La Musse. Si vous êtes musicien individuel ou faisant partie d'un groupe musical et que vous souhaitez faire partie du programme musical : merci de nous le signaler au 02 37 43 18 78 ou par courriel à l'adresse comite.fete.boutigny@free.fr

Claude SERREAU - Président du CFB



# RECENSEMENT DE LA POPULATION 2010

Le recensement s'est terminé le 20 février 2010.

Les agents recenseurs tiennent à remercier les administrés de l'accueil qui leur a été réservé.

La tâche n'a pas été facile, ils ont du affronter les conditions climatiques particulièrement rudes cette année : neige, pluie, vent, froid, nuit qui tombe trop vite !.....

Nous tenons nous aussi à les remercier vivement du travail effectué avec beaucoup de professionnalisme, de persévérance, de sympathie et de fair play dans les cas les plus durs !

Nous n'hésiterons pas à vous communiquer les résultats officiels de l'enquête dès que ceux-ci nous seront transmis par l'INSEE.

Merci encore à tous, administrés et agents recenseurs

Et à dans 5 ans pour le prochain recensement .....

Mireille Eloy, Maire

Et Agnès Ventura-Chewy, coordonnateur  
du recensement et secrétaire général



Isabelle  
Pinard

Jean-Pierre  
Lelaidier

Hans  
Monpontet

**CARNIVAL**

**Maquillages à partir de 13h**

**Défilé à 14h**

**Suivi des chants de Milfacesi**

**Spectacle**  
l'esprit magique du cirque avec clowns, acrobaties, sculpture sur ballon.... 1h30 de spectacle !

**Boissons**

**Pâtisseries**

**Barbe à papa...**

**LE 20 MARS A PROUVAIS**

lespetitesmains-boutigny-prouais@orange.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie de BOUTIGNY

Du Lundi au Vendredi 14h30 à 17h30 et le Samedi 08h30 à 11h45

Horaires d'ouverture de la Mairie Annexe de PROUVAIS Samedi 08h30 à 10h00

Gardes de médecin : composez le 15 / Pharmacies : composez le 01 34 84 30 56 / Gendarmerie : composez le 17

**/// BOUTIGNY-PROUVAIS**

Mairie de Boutigny-Prouais 28410 - tél. : 02 37 43 00 43 - Commission information et Communication

Adresse e-mail de la mairie : [boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr](mailto:boutigny.prouais@mairie-boutigny-prouais.fr)

Mairie-annexe de Prouais : 02 37 43 24 17 (téléphone-fax)

Site internet : <http://www.mairie-boutigny-prouais.fr>

Directeur de la publication : Mireille Eloy - Responsable de la rédaction : Pierre Gapillou

Maquette : Jonathan Godard - Impression : Graph'essais - Photos libres de droit - Tout droit de reproduction réservé.